L’injustice sera ténèbres au Jour de la Résurrection.

Ibn ‘Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « L’injustice sera ténèbres au Jour de la Résurrection. » Jâbir (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Craignez l’injustice, car l’injustice sera ténèbres au Jour de la Résurrection. Et craignez l'avarice, car elle détruisit les peuples précédents. »

[Authentique dans ses deux versions] [Rapporté par Muslim - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Les deux récits prophétiques prouvent l’interdiction de l’injustice sous toutes ses formes, dont l'association faite à Allah, Exalté soit-Il. Son dire : « L’injustice sera ténèbres au Jour de la Résurrection » signifie que l'injuste ne cessera d'être entouré par l'obscurité le Jour du Jugement et ne sera donc pas en mesure de s'orienter. Son dire : « Craignez l'avarice, car elle détruisit les peuples précédents. », revêt un avertissement contre la ladrerie et montre que sa propagation dans une société est un signe de la perdition de celle-ci. En effet, elle engendre l’injustice, la violence et fait couler le sang.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5328